

LA TERRE EST NOTRE MÉTIER

LES LETTRES **FILIÈRES** FNAB







©Bio Centre

Les grands principes du pâturage tournant dynamique :

- Faire pâturer la prairie lorsque les graminées sont au stade 2,5 ou 3 feuilles.
- Ne pas faire pâturer ou faucher endessous de 7-8 cm afin de laisser la gaine des graminées intacte et garder le potentiel pour les futurs limbes.
- Ne pas laisser les animaux plus de 3 jours dans la même parcelle, car à partir du quatrième jour les bêtes commencent à manger les repousses du premier jour de pâturage.
- Bien respecter le temps de repos de la prairie en ne faisant pas repâturer trop tôt, c'est-à-dire pas avant que les graminées aient atteint le stade 2,5 ou 3 feuilles.
- Ne pas faire repâturer trop tard, c'est-à-dire après le stade 3 feuilles des graminées, sous peine de perte de rendement et de digestibilité de l'herbe pâturée.

🥶 Pratiques à la ferme

Pâturage tournant dynamique : comment le mettre en œuvre sur sa ferme ?

Le pâturage est un élément clé de la réussite des systèmes de production laitiers biologiques. L'optimisation de l'utilisation de la prairie est un gage d'autonomie alimentaire, protéique notamment, d'économie et de bien-être animal.

Le PTD ou pâturage tournant dynamique est souvent cité comme une méthode efficace de gestion de l'herbe pâturée. Il est très courant en Nouvelle-Zélande et en Irlande. Quelles modifications apporter à son système de pâturage existant pour le mettre en place ? Pour quels objectifs ? A quel prix ? Voici quelques éléments de réponse.

Les règles de réussite du pâturage maximum

- Sortie des animaux l'hiver: plus on a des terrains humides, plus il faut faire pâturer l'hiver en conditions portantes (souvent fin janvier-début février) car on sera encore plus débordé au printemps quand l'herbe pousse et que les conditions de portance sont limitées (fin mars). On ne pâture pas sur sol gelé.
- 2. Au printemps, on doit constamment avoir l'impression de manquer d'herbe pour bien maîtriser la pousse de l'herbe.
- 3. Tout paddock entamé doit être fini (ne pas courir étêter tous les paddocks sous peine de perdre énormément en qualité sur le pâturage suivant).
- 4. Bien pâturer la surface de base (dévolue uniquement au pâturage) et se fixer un paddock pilote pour surveiller la pousse d'herbe et respecter les hauteurs entrée et sortie.
- 5. Regrouper les lots pour être le plus efficace possible.

Source: Guide du lait bio, FRAB Bretagne



©EARL du Mont

« Une évolution progressive de mon système de pâturage tournant »

Témoignage de Bernard GOURAUD, EARL du Mont, éleveur laitier bio à Saint-Denis-lès-Bourg (01)

Depuis la mise en place du pâturage dynamique, les 45 vaches laitières de l'EARL du Mont tournent sur 30 paddocks de 75 ares pour une surface totale de pâturage de 22 ha.

Les objectifs

Pour mes laitières, je pratiquais un pâturage tournant adapté à la taille de mes prés, avec un temps de présence allant de 12h à 6 jours selon la taille des parcelles. En 2014, j'ai recoupé en deux mes plus grandes parcelles pour avoir un temps de séjour maximum de trois jours par pré. Constatant une amélioration très nette du rendement en herbe de ces parcelles, j'ai décidé en 2015 de faire un nouveau découpage dans le but de passer à un temps de séjour d'un jour par paddock. Mon objectif était de me baser le plus possible sur mon système existant, notamment pour les chemins et les points d'abreuvement.

La réalisation

- ▶ Les chemins : Je n'ai pas fait de chemin supplémentaire, je me suis basé sur mes deux grands chemins existants pour desservir les différents paddocks. Seul un petit bloc n'a pas d'accès direct et mes vaches traversent un paddock pour y accéder. Il est primordial que les chemins soient pratiques et en bon état, c'est pourquoi j'ai ajouté des gros galets ronds dans les parties creuses de mes chemins pour éviter que mes vaches ne s'enfoncent en période humide. C'est peu coûteux et efficace, d'autant que les galets ronds ne blessent pas les animaux.
- ▶ L'accès à l'eau : Par rapport à mon système de départ, j'ai simplement ajouté trois bacs en plastique rectangulaires de 400 litres et posé environ 300 mètres de tuyaux supplémentaires en surface le long des haies et des clôtures. J'ai fait attention à choisir des tuyaux épais pour éviter qu'ils ne soient percés par les ronces.
- Les clôtures : J'ai conservé les haies existantes et choisi d'utiliser des clôtures électriques mobiles pour diviser mes prés en paddocks de 24 heures. D'une part, ces clôtures sont faciles à enlever et déplacer s'il y a besoin de dégager des paddocks sur de la fauche ou s'il faut réajuster la taille des paddocks. D'autre part, c'est peu coûteux. J'ai acheté des piquets en plastique blancs bien visibles et du fil en nylon tressé. Celui-ci est plus cher que le fil torsadé mais bien plus résistant. Pour l'alimentation électrique, j'ai trouvé des petites batteries solaires légères et faciles à transporter.

Bilan

Il est positif. Adapter l'entrée des vaches dans les paddocks en fonction du stade de développement de l'herbe fait gagner en productivité. On constate d'ailleurs que si l'on suit la pousse de l'herbe, l'ordre de passage dans les paddocks varie d'un tour à l'autre, certaines parcelles ayant des temps de repousse plus rapides que d'autres. Concernant la mise en place du système, il me semble important de penser d'abord aux chemins



Parole de producteur

Le bilan est positif. Adapter l'entrée des vaches dans les paddocks en fonction du stade de développement de l'herbe fait gagner en productivité.

Temps passé et montant de l'investissement

Au total, Bernard GOURAUD y passé une semaine environ, en comptant le temps de réflexion pour découper le parcellaire et organiser l'accès à l'eau.

L'investissement sur les deux ans s'élève à environ 2 000 / 2 500 €. d'accès puis ensuite seulement de travailler sur le découpage des parcelles. Les piquets en plastique sont très pratiques d'utilisation sauf en été lorsqu'il faut les enfoncer dans un sol sec! Au niveau de l'abreuvement, je préconiserais les bacs ronds galvanisés plutôt que les bacs en plastique qui sont légers et se font donc renverser trop facilement par les vaches. En 2016, je pense réinvestir dans quelques clôtures mobiles et bacs à eau pour améliorer la fonctionnalité de mon système.

Filières et marchés

Développement des conversions en lait bio : une chance et une opportunité pour la filière et pour la planète



Des vagues de conversion, le lait bio en déjà connu

La filière laitière bio a connu plusieurs vagues de conversions. La dernière en date est celle de 2009-2010. Certaines inquiétudes avaient été soulevées « l'augmentation de l'offre va-t-elle être absorbée par la demande ? ». La réponse a été oui, car la consommation a progressé suffisamment pour compenser l'arrivée massive des volumes collectés. En 2016, nous nous situons un an après la fin des quotas, la crise agricole a frappé et connaît une situation sans précédent, même si des signes étaient déjà perceptibles dans les campagnes. La filière laitière bio attire de nouveaux producteurs avec une dynamique forte en 2016 : comment les producteurs appréhendent-ils cette arrivée de volumes ?

Une consommation au rendez-vous et des attentes sociétales fortes

Dans un contexte de croissance (+10% de consommation entre 2014 et 2015, +8,5% de fermes en bio, +3% de transformateurs, +8% de distributeurs), l'agriculture bio poursuit sa structuration. L'agriculture bio se développe car elle répond aux attentes sociétales. La consommation bio résulte d'un acte volontaire et non d'une habitude. Ce choix est majoritairement guidé par une volonté de préserver la santé des consommateurs (63%), préserver l'environnement (58%) et privilégier la qualité et le goût des produits (56%). Les deux tiers des consommateurs bio consomment des produits laitiers. Si hier, nous étions importateurs de lait, aujourd'hui, ce sont l'Allemagne, l'Autriche ou la Belgique qui sont demandeurs de lait biologique (la collecte de lait bio stagne ou a diminué dans plusieurs pays européens). Cette pénurie européenne donne également des perspectives intéressantes.

Réunir tous les acteurs pour changer d'échelle

Des organisations de producteurs laitiers bio se sont constituées, la plupart sont reconnues OP. Elles sont fédérées au sein de Lait Bio de France (LBF) pour partager leur vision de la conjoncture laitière et pouvoir co-construire le devenir de la filière laitière bio. Pour répondre au changement d'échelle, la filière laitière bio doit travailler avec l'ensemble des opérateurs (du producteur au consommateur).

Cette démarche nécessite une confiance, une transparence de la part de tous les acteurs de la filière. Des valeurs qui permettraient à la filière laitière bio d'être plus résiliente et de partager les plus-values créées. Pour répondre aux attentes des consommateurs, la filière laitière bio doit laisser la place à une diversité de systèmes et de circuits de distribution.

Des outils pour maîtriser l'arrivée des conversions

Actuellement, des discussions ont lieu sur les leviers à mettre en place pour réguler aux mieux les volumes. Plusieurs pistes sont possibles et peuvent cohabiter. Tout d'abord, il faut développer la communication des produits bio pour stimuler la consommation de produits laitiers bio. Les moyens déployés aujourd'hui dans la filière laitière bio sont minimes. Cette communication devra être couplée avec une gamme de produits plus large.

Un autre levier, l'autorégulation, est un outil très efficace s'il est partagé par tous les producteurs. Des structures de producteurs bio ont déjà appliqué ce fonctionnement à des périodes tendues. Lait Bio de France regroupant aujourd'hui près de 50 % de la collecte de lait bio en France, une mise en œuvre de cette solution à large échelle est tout à fait envisageable.

Egalement, la mise en place d'une caisse de mutualisation est une autre solution. Elle pourrait être envisagée pour l'accompagnement des nouveaux convertis et la valorisation du lait bio.

Rester lucide sur l'arrivée de producteurs bio

Tout d'abord c'est une chance que l'agriculture biologique progresse, car elle permet l'abandon des pesticides autant qu'une offre supplémentaire pour les consommateurs.

Les producteurs intéressés par l'agriculture biologique doivent être accompagnés par les structures de développement. Le cahier des charges, identique pour tous les producteurs, est un garde-fou important aux possibilités de conversion et au dimensionnement des projets. Sa mise en œuvre passe par une cohérence du système en place (stratégie herbagère, autonomie importante, taille humaine...). Si ce n'est pas possible aujourd'hui, cela peut être fait plus tard en passant par plusieurs étapes avant la conversion. L'accompagnement à la conversion est essentiel dans ce sens pour anticiper les changements à venir : échanges entre producteurs, formation et appui de techniciens compétents.

Deux années de conversion en bio laissent du temps pour préparer la venue des nouveaux producteurs bio et co-construire la filière avec les opérateurs. Le réseau FNAB l'affirme : s'engager en bio, ce n'est seulement produire bio, mais c'est aussi s'impliquer dans les filières de commercialisation.

Un texte commun de la FRAB Bretagne, d'Agrobio Basse-Normandie et de la CAB Pays de la Loire (mars 2016).



Recherche et expérimentation

Cultiver ses protéagineux et les revaloriser : un projet GIEE en Vendée

Il y a bientôt trois ans, le GRAPEA (CIVAM 85) et des éleveurs du GAB de Vendée ont répondu au premier appel à projets de mobilisation pour l'agro-écologie, partant du constat que les adhérents engagés dans des systèmes économes et autonomes achetaient toujours du correcteur azoté, souvent à base de soja, pour leur ration hivernale. Objectif des producteurs engagés dans le projet : être plus autonomes en protéines, voire complétement autonomes. L'intitulé du projet : « Cultiver ses protéagineux à bas niveaux d'intrants et les valoriser au sein de son élevage de ruminants ». Témoignage d'Antoine BITEAU (GAEC les Rocs), président du GRAPEA et adhérent de Biolait.

Des mélanges céréaliers plutôt que des cultures pures

Nous nous sommes penchés sur notre assolement afin d'y introduire des protéagineux en quantité suffisante dans le but de substituer les achats de correcteurs azotés extérieurs. Très vite, sur la base des expériences de chacun, nous avons privilégié des cultures de mélanges car elles garantissent des rendements beaucoup plus stables, des salissements mieux maîtrisables et des résistances aux maladies plus importantes. Les cultures associées de pois protéagineux-orge, blé-féverole, triticale-pois fourrager-féverole, lupin-blé ou



Antoine BITEAU. président du GRAPEA © Greenpeace

triticale ont ainsi donné des rendements très stables au cours de ces trois dernières années. Bien sûr, les proportions de chaque espèce peuvent énormément changer d'une année à l'autre : quand le climat est moins propice pour une espèce, l'autre compense pour assurer le rendement. Si la culture en mélange est indéniablement plus sûre, elle nécessite par contre de trier les mélanges. Il existe plusieurs points de triage performants sur le département, mais pas encore suffisamment...

L'intérêt de la cuisson

Partant du constat qu'une graine de soja crue n'a guère plus d'intérêt zootechnique qu'un autre protéagineux (c'est le pressage du soja qui provoque une élévation de la température induisant une grosse réduction de l'azote soluble transformé en azote by-pass), nous nous sommes très vite penchés sur deux procédés technologiques permettant la cuisson des graines de protéagineux : le toastage et l'extrusion. Cette dernière fut vite abandonnée à cause de la faible durée de conservation du produit (environ quatre mois) et d'un mauvais vieillissement de la machine. Après avoir fait des essais sur un toasteur, les analyses des produits ont mis en évidence un doublement des valeurs PDIE, un triplement des PDIA (cf. tableau ci-dessous) et la disparition de la majeure partie des facteurs anti-nutritionnels pour les monogastriques. La cuisson des protéagineux à 120°C augmente le taux de MS d'environ 7%. L'humidité résiduelle restant en périphérie du grain, il est impératif de souffler le produit toasté pour enlever l'eau et le refroidir.



Le choix d'investir dans un toasteur mobile et sa cellule de refroidissement fut pris avec la CUMA départementale Défi 85, dans le but de simplifier l'utilisation de la machine. Le débit du toasteur oscille entre 1,5 et 2 tonnes par heure en fonction de la grosseur de la graine et la consommation de fioul est d'environ 40 litres par heure. Pour réaliser cet investissement de 125 000 €, nous avons pu bénéficier de financements publics (région, département et bassins versants) et nous avons également lancé une campagne participative grâce à un partenariat FNCIVAM-GREENPEACE, campagne qui nous a permis de récolter plus de 20 000 €.

Grâce à cet investissement, nous obtenons un coût maximal de $60 \\\in /$ tonne. Si les volumes passés dans la machine sont suffisamment importants, un coût inférieur à $40 \\in /$ tonne est même envisageable. Les essais effectués sur nos fermes ont mis en évidence de belles performances sur les animaux en début de lactation, qui devraient être confirmées par des essais en station expérimentale à l'INRA dans les années à venir.

N'oublions pas l'herbe!

Il est important de rappeler quelques règles de base. La première des autonomies protéiques, c'est l'herbe (légumineuses et graminées). La féverole toastée ne permet pas de corriger une ration 100% maïs ensilage. Le pâturage et la fauche d'herbe jeune pour les stocks de rations hivernales (type regain) doivent rester la source n°1 de protéines. Plus une ration hivernale est riche en ensilage de maïs, plus les besoins de corrections azotées sont importants. Il ne faut pas oublier que les autres filières de monogastriques auront eux aussi des très gros besoins de protéines. Alors autonomes oui, mais surtout soyons économes !



Le toasteur acquis par le GRAPEA ©GRAPEA

Produit	%MS	Energie (UF/kg)		Azote (g/kg)		
		UFL	UFV	PDIA	PDIN	PDIE
Tourteau Soja 50 (1)	87,6	1,21	1,21	212	395	272
Tourteau Colza (1)	88,7	0,96	0,90	103	247	155
Soja cru	85,8	1,12	1,09	21	203	63
Soja toasté	94,4	1,39	1,39	126	254	167
Pois cru	87,5	1,04	1,04	27	140	88
Pois toasté	95,9	1,20	1,20	106	168	160
Lupin cru	90,1	1,18	1,16	42	211	95
Lupin toasté	94,7	1,24	1,26	153	271	201
Féverole crue	87,5	1,03	1,02	34	167	87
Féverole toastée	94,0	1,11	1,10	127	217	176

Ci-contre:
Synthèse des analyses faites
en 2015 à partir d'échantillons
de grains crus et toastés
provenant des fermes
(GRAPEA)

(1) Source: Tables INRA 2007

Réglementation

Pâturage des chèvres en bio : redire la règle pour mieux accompagner les producteurs

Le réseau FNAB est investi depuis sa création sur le dossier de la réglementation bio. L'objectif est double : d'une part assurer un cahier des charges cohérent avec nos principes de la bio et ceux des consommateurs, d'autre part disposer d'un cadre applicable sur les fermes bio afin d'accompagner les producteurs dans une démarche de progrès permanente. L'application du cahier des charges et le sérieux des contrôles sont déterminants pour la crédibilité de l'ensemble de la filière bio et la confiance des consommateurs.

Conformément à la réglementation européenne, les troupeaux caprins doivent avoir accès à des pâturages pour brouter, chaque fois que les conditions le permettent (article 14 du règlement n°834/2007 et article 14 du règlement n°889/2008).

Force est de constater que la réglementation n'est pas toujours respectée, notamment dans certaines régions de l'ouest de la France :

- Certains troupeaux ne sortent pas et ce depuis plusieurs années. La gestion délicate du parasitisme ne saurait représenter une justification satisfaisante sur le long terme (des solutions techniques avec pâturage existent);
- Les aménagements permettant le pâturage sont insuffisants ou inexistants : absence de chemin d'accès et de clôture, superficies enherbées accessibles insuffisantes par rapport à la taille du troupeau (ce qui favorise le parasitisme).

Lors de sa dernière Assemblée générale, le réseau FNAB a adopté une charte des valeurs qui rappelle que l'objectif est bien de « tendre vers une agriculture globale (complémentarité productions végétales et animales, gestion du paysage) et [de] concevoir les fermes bio dans leur globalité au travers du lien sol/plantes/animaux (lien au sol), par la recherche d'autonomie et par l'application sur l'ensemble de la ferme des principes de l'agriculture biologique. Pour l'élevage, il est nécessaire de prendre en compte, en matière de bien-être, non seulement les besoins physiologiques, mais aussi les contraintes éthologiques, tout au long de la vie de l'animal. »

Il s'agit de considérer que les pratiques paysannes bio doivent être dans une démarche de progrès permanente, le rôle de notre organisation professionnelle étant de travailler auprès des producteurs pour qu'ils puissent respecter ces principes fondamentaux.

Une précision au guide de lecture du règlement bio a été adoptée au sein de l'INAO :

« L'accès au pâturage et la pâture constituent des obligations en production biologique pour les herbivores : la disponibilité suffisante en surfaces de pâture doit constituer un préalable à l'engagement de l'opérateur en bio. Chaque fois que les conditions le permettent, un accès aux pâturages doit être offert aux animaux de manière à permettre une utilisation maximale de ces pâtures. »



Photo d'illustration © Bio Centre

Ceci permet d'éviter de mettre des producteurs en difficulté en autorisant leur passage en AB sans surface suffisante pour respecter l'obligation de pâturage.

La réflexion doit être poursuivie pour compléter cet ajout et accompagner les producteurs bio qui sont aujourd'hui en difficulté face à cette règle vers le respect des principes de l'AB.

Il s'agit de mettre en place des mesures de gestion adaptées pour consolider les démarches de développement agricole : comment réintroduire le pâturage dans les exploitations caprines ? Comment gérer le parasitisme dans les exploitations caprines (espèces, résistances aux antiparasitaires, etc.) ? Un travail sur l'aménagement du plan de contrôle doit être mené pour permettre aux producteurs de se mettre en conformité.





4 HECTARES 29 CONFÉRENCES
DE DÉMONSTRATIONS AVEC LA PARTICIPATION DE JEAN JOUZEL

WWW.SALONBIO.FR



NOUVELLE FORMULE EN 2016

► Les 28 et 29 septembre : Salon professionnel <u>La Terre est Notre Métier</u> à Rétiers, en Bretagne.

Au programme:

Des conférences :

- Lait biologique : une filière en essor,
- Elevage bio : comment passer de la médecine à la santé,
- Envisager et réussir sa conversion en lait biologique,
- La méthode Obsalim,
- etc...

Un cabaret des savoir-faire paysans : « Pâturage : les paysans bio innovent » Des démonstrations de matériel

▶ Retrouvez toutes les informations sur www.salonbio.fr







© FRAB Bretagne



Comité de rédaction: Jacques CHIRON (LBF), Basile GAUBERT (Ardab), Éric GUIHERY (CIVAM Bio 53), Anne UZUREAU (CAB Pays de la Loire)

Coordination: Aline WANG (FNAB)

Rédaction: Fiona MARTY et Clara GASSER (FNAB), Nadine PIBOULE (CGA de Lorraine), David

STEPHANY (ADABio)

Maquettage: Compote de Com' (www.compote-de-com.com)







Avec la contribution financière du compre d'affectation spéciale «développement agricole et mals»

Cette publication bénéficie du soutien du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt. Sa responsabilité ne saurait toutefois être engagée.